

« HAUT PAYS DE SAMBRE »

édité par

le Cercle de Recherches Archéologiques de Lobbes a.s.b.l.

Adresse : rue de l'Entreville 66 à 6540 LOBBES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	:	Mr Jean Meurant
Présidents d'honneur	:	Mr Marcel Duterne Mr Yvan Dussart (†) Mr Paul Dusolon (†)
Vice-président	:	Mr Noël Patris
Secrétaire	:	Mr Olivier Hecq
Trésorier	:	Mr Michel Dubois
Publications	:	Mme Lieve Dubois - Dekuyper
Animateurs	:	Mrs Roland Poliart et Jacques Ternet

COTISATION ANNUELLE :

Membre adhérent : 12 €

Le paiement de la cotisation se fait par virement au compte

IBAN : BE57 0680 7222 7035

du Cercle de Recherches Archéologiques de Lobbes

rue du Champ du Loup 10A à 6540 LOBBES

EDITEUR RESPONSABLE :

Lieve et Michel DUBOIS
Rue du champ du loup 10A
6540 LOBBES

La publication des articles se fait
sous la seule responsabilité des auteurs

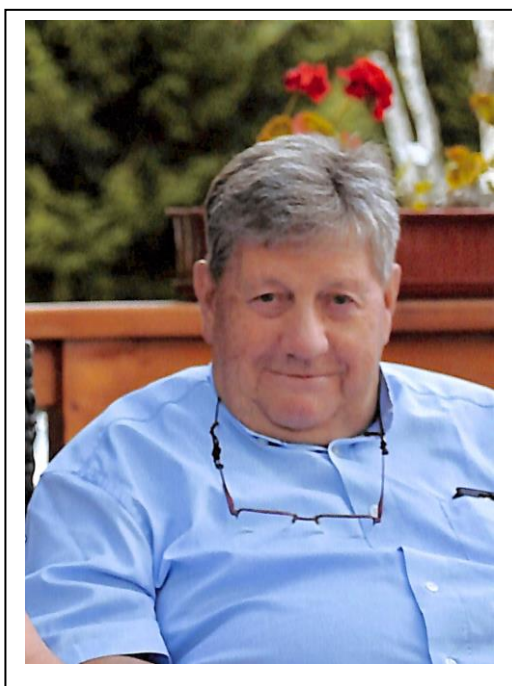
Table des matières

IN MEMORIAM ROLAND POLIART	3
Un représentant de champagne à Lobbes au milieu du XIXe siècle.....	4
1. Introduction	4
2. La lettre	5
3. Retranscription	6
4. Le pli.....	7
5. Suite.....	8
Techniques « Freinet » à Sars-la-Buissière.....	9
Conseil de guerre de Charleroi jugement du 07.05.1945	12
1. Les sources.....	12
2. Les faits criminels.....	12
3. Les arrestations :	14
4. Le Conseil de guerre de Charleroi	16
5. Au tribunal de Charleroi	17
Visiteurs du XXI^{ème} siècle au cimetière militaire d’Heuleu	18

IN MEMORIAM ROLAND POLIART

Ce jeudi 12 mars 2020, notre ami **Roland Poliart** vient de nous quitter après son dernier combat. La maladie, la souffrance et l'immobilisation ont eu raison de son courage et de sa volonté de servir.

Oui servir était bien son mot-clé pour répondre à quiconque portait une charge trop lourde.



A l'âge du repos bien mérité, Roland a revisité le rayon de l'Histoire, celle de son pays et celle de sa ville. Il créa le CHAF et depuis trois lustres, il dirigeait les débats de son cercle avec maestria.

Nous l'aimions tous et des centaines de personnes se souviennent des services rendus par cet ami toujours à l'écoute.

C'était vraiment un excellent technicien autant qu'un généreux organisateur de voyages.

Passionné par quelques collections, il était aussi la mémoire de son canton.

Cher Roland, tu es demeuré un « *Brave scout* » loyal en tout et tu méritais bien la confiance de tes équipiers.

Nous ne t'oublierons pas.

Jean Meurant

A sa compagne Geneviève et à sa fille Laurence, nous présentons nos sincères condoléances.

Le Cercle d'Histoire et d'Archéologie de Fontaine-l'Evêque,
dont Monsieur Roland Poliart était président,

Le Cercle de Recherches et d'Archéologie de Lobbes
dont il était membre et administrateur.

Un représentant de champagne à Lobbes au milieu du XIXe siècle.

1. Introduction

La maison Ruinart établie à Reims, n'est rien de moins que la plus ancienne maison de Champagne. Elle a été fondée en 1729 à Epernay par Nicolas Ruinart, neveu du moine bénédictin Dom Thierry Ruinart. Elle est aujourd'hui intégrée dans le groupe LVMH, qui détient également Moët & Chandon, Krug ou encore Veuve Clicquot.

Le développement du commerce du champagne a été grandement facilité grâce à Louis XV qui autorise en 1728 le transport du vin en bouteille, et plus uniquement en fut, ce qui est compliqué pour le champagne.

La maison Ruinart déménage donc d'Epernay à Rheims, qui finira par perdre son « h » et deviendra la belle ville de Reims.

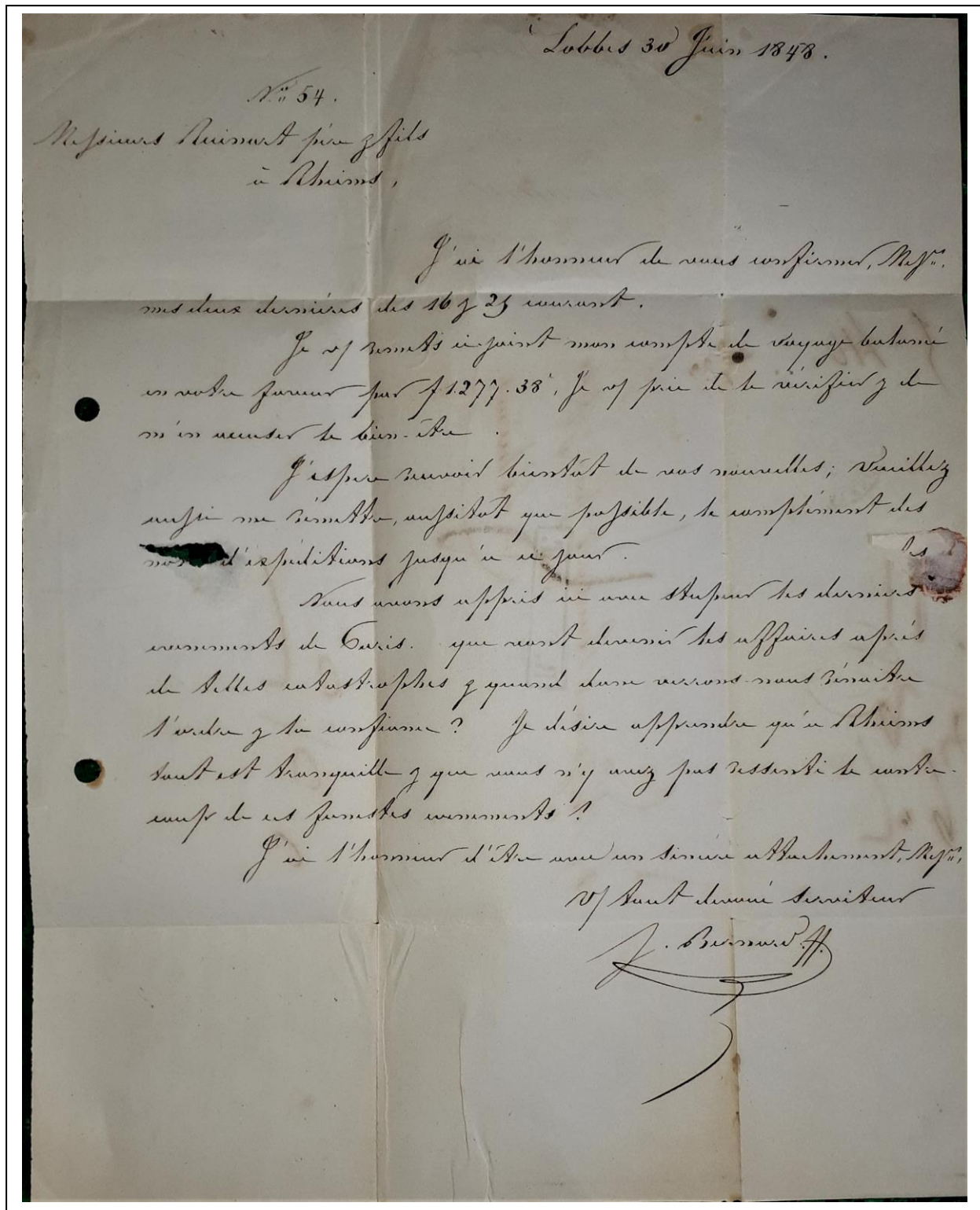
A l'origine active dans le négoce du drap, la maison Ruinart compte sur ses relations commerciales déjà bien développées pour promouvoir la vente de champagne.

D'abord négociant en vin de champagne, la famille Ruinart achète donc des raisins à des producteurs de la région de Champagne.

La production de champagne semble d'abord être utilisée comme cadeau dans le cadre de relations commerciales liées au commerce de drap. Progressivement, monsieur Ruinart se rend compte que le commerce de champagne pourrait être bien plus profitable que celui du drap.

En 1735, le commerce du drap est abandonné, et seul subsiste la vente de champagne. Très rapidement, l'activité se développe, et en à peine 2 ans, le commerce avec Tournai représente déjà 12% des transactions.

2. La lettre



3. Retranscription

Lobbes 30 juin 1848

N°54

Messieurs Ruinart père et fils

A Rheims

*J'ai l'honneur de vous confirmer messieurs
mes deux dernières des 16 et 29 courant.*

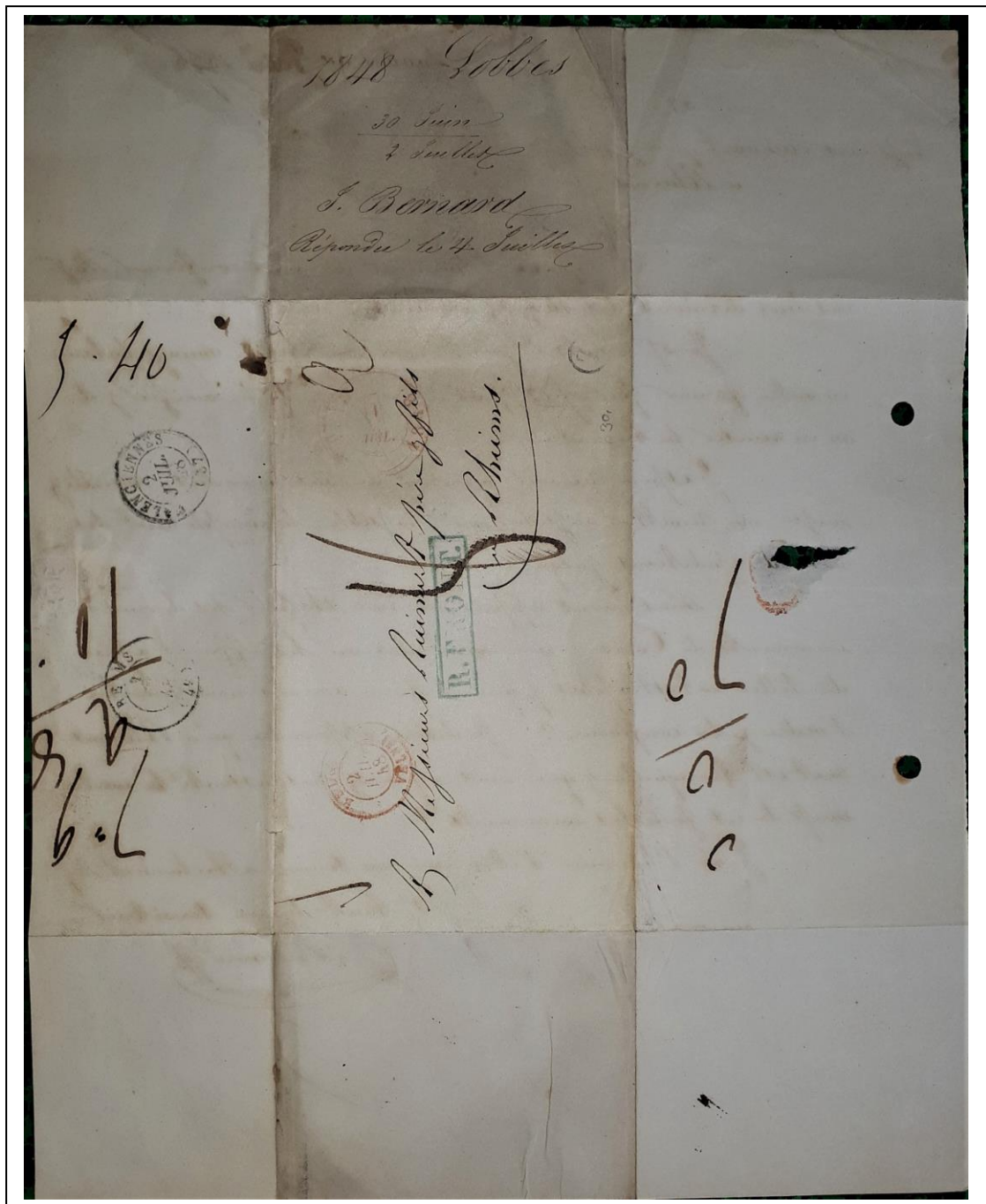
*Je vous remets ci-joint mes comptes de voyage balancé
en votre faveur pour fr 1277, 38. Je vous prie de le vérifier et de
m'en accuser le bien être.*

*J'espère recevoir bientôt de vos nouvelles ; veuillez
enfin me remettre aussitôt que possible, le complément des
notes d'expéditions jusqu'à ce jour.*

*Nous avons appris ici avec stupeur les derniers
événements de Paris. Que vont devenir les affaires après
de telles catastrophes et quand donc verrons-nous renaître
l'ordre et le confirmer. Je désire apprendre qu'à Rheims
tout est tranquille et que vous n'y avez pas ressenti le contre
coup de ces funestes événements.*

*J'ai l'honneur d'être avec un sincère attachement, messieurs,
votre tout dévoué serviteur.
J. Bernard*

4. Le pli.



Le monsieur J. Bernard qui signe la lettre était un représentant itinérant pour la maison Ruinart dans le courant du milieu du XIXième siècle. Il a échangé une riche correspondance avec la maison mère. Il est donc manifestement passé par Lobbes. Voire plus car un autre courrier retrouvé et daté de septembre 1845

est également rédigé par Monsieur Bernard à l'attention de la maison Ruinart. Il ne serait donc pas étonnant que ce Monsieur Bernard habitait la commune.

5. Suite

Nous avons contacté la maison Ruinart afin d'obtenir quelques informations au sujet de cette lettre. Et c'est avec beaucoup de gentillesse que nous avons obtenu une réponse.

En février 1848 a lieu la troisième révolution française. S'en suit une période de troubles, et en juin 1848, Charles Louis Napoléon Bonaparte est élu à l'Assemblée constituante (le 3), et fin du mois, une insurrection ouvrière est durement réprimée après 3 jours de manifestations. C'est vraisemblablement à ces événements que fait référence monsieur Bernard.



La Belgique est dès la création de la maison Ruinart en 1739 un important marché. Nous savons maintenant que déjà en 1848, dans la région de Lobbes, des achats de champagne sont réalisés. Nos souverains commanderont eux aussi du champagne Ruinart, qui sera désigné « fournisseur officiel de la cour » en 1874, sous Léopold II.

Santé !

Olivier Hecq

Techniques « Freinet » à Sars-la-Buissière

Freinet : Pédagogue français (1896-1966)

Auteur d'un guide : L'éducation du travail.

Partisan de la libre création et impression de textes par les élèves de l'école fondamentale.

Rencontre : En 2011, nous rencontrons monsieur Michel Lamolie qui est délégué par le Maire de Castets (F.Landes) pour recueillir l'histoire d'un soldat tombé à Lobbes le 23.8.14.

Pour nous remercier de notre collaboration, il nous envoya un charmant cadeau.

Ce cadeau était composé de plusieurs vidéos :

- Emile Vignes : un montage avec les anciens du village et des paysages à vous faire aimer les landes.
- La journée du patrimoine à laquelle Marie-Paule et Achille ont participé. C'est l'histoire du sergent-prêtre qui est venu perdre la vie à Lobbes le 23.08.1914.
- L'histoire de l'école de Castets, où la technique Freinet a été utilisée. Voir ci-dessous une photo de petites filles qui jouent à l'imprimerie pour réaliser « un journal »



Réponse :

Cher Michel,

Voici une histoire vraie pour les élèves de ton village

En 1939, à Sars-la-Buissière, Madame Gibon, toute jeune institutrice, férue des techniques Freinet, instaura de suite la découverte du village (travail au bac à sable qui suivait l'exploration des lieux) la correspondance inter-scolaire (avec les élèves d'Estinnes-au-Mont), l'imprimerie et le journal scolaire.

Mais la petite graine « Freinet » avait poussé dans l'école.

La petite Graine « Freinet » avait poussé dans mon village de Sars-la-Buissière sous l'impulsion de notre institutrice. Le petit journal « Allo ici Chevesnes » devenait la fierté des familles. Garçons et filles se disputaient la récompense pour aller à la table des composteurs (celui qui avait fini son travail avait la priorité). Muni d'une glace pour refléter la composition correcte d'une phrase manuscrite, nous y mettions toute notre attention. Après venait, le travail de la presse : disposition des composteurs, linos pour l'illustration, rouleau pour étendre l'encre et la presse magique révélait nos belles pages de la vie de la classe.

Plus tard, en 1960, une petite fille de Sars devenue grande et institutrice à la villette voisine, instaura aussi les activités heureuses de son enfance dans sa première classe. Ce fut encore l'école du bonheur ! Après quelques années, la jeune dame changea d'école et recommença à jouer avec les petites lettres de plomb. Puis...elle changea encore. Vint alors le temps où les collègues, fort économes de leurs minutes de travail, dépréciaient la pédagogie Freinet. L'imprimerie scolaire devint petit à petit un joli petit souvenir du passé serti dans un timide serrement de cœur. Aujourd'hui, la Madame est pensionnée et ses doigts restent propres. Elle dispose d'un ordinateur !

Hier, le joyeux facteur de sa rue....

lui a remis un léger colis contenant une belle histoire avec des images d'une école à l'autre bout de la France. Et tout à coup, son

cœur se mit à battre, à battre même très fort ! L'imprimerie de son enfance était là dans une classe. Et, sur les photos, on lisait si bien toute la joie des enfants de Castets !

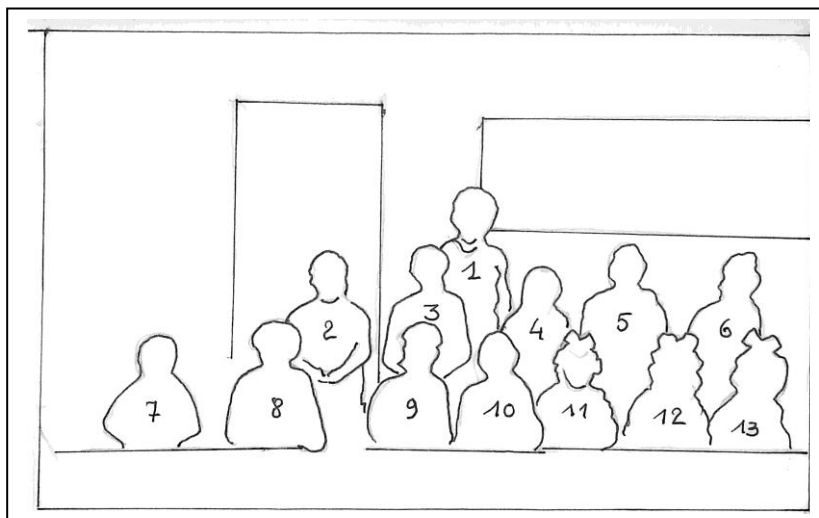
Claudine



Ecole communale de Sars-la-Buissière – Année scolaire 1947-1948.

La 2^{ème} année ou la classe des imprimeurs dirigée par Madame Gibon. Qui reconnaissez-vous ?

Moi, Claudine, je suis la n° 11.



Conseil de guerre de Charleroi jugement du 07.05.1945

1. Les sources.

Journaux du 8 mai 1945

Relecture des journaux du Pays de Charleroi :

- Journal de Charleroi (3 avril 44), (5/6 mai 45)
- Nouvelle Gazette (5/6 mai 45), (6/7 mai 45), (8 mai 45)
- L'Indépendance (5/6 mai 45), (8 mai 45)
- Le Rappel (5/6 mai 45), (8 mai 45)

Ces journaux sont imprimés sur 1 ou 2 pages Recto - Verso.

Leurs titres sont très orientés vers la capitulation des dernières forces armées allemandes ainsi que sur la « Victoire » des forces Alliées. Cependant, un titre important se rapporte au Conseil de guerre qui siège à Charleroi et qui rend un jugement sur les crimes d'une bande de pillards.

Ce présent article n'utilise que les informations récoltées dans les journaux cités ci-dessus.

Les patronymes cités dans cette affaire sont très répandus dans notre région. Ce seul indice ne permet aucune identification dans la population régionale de notre temps.

2. Les faits criminels.

A. Fontaine-l'Evêque. Une ferme est pillée le 10 août 44. C'est un acte de réquisition opéré par un groupe de résistants. Ils ont demandé du froment mais le fermier a discuté sur la quantité. Les hommes armés sont alors descendus à la cave pour récolter des vivres. Ils ont aussi volé plusieurs objets. Il n'y a pas de victime et cela s'est produit sur ordre de René Adam, secrétaire national de l'Amicale des Partisans. Cette affaire sera jugée avec les deux suivantes sans doute à cause de plusieurs confusions : il s'agit d'une ferme et le groupe des

criminels cité par la suite avait fait partie du même Parti de résistants. Les dégâts matériels seront évalués à 42.750 francs.

B. Lobbès. Une ferme est pillée le 18 février 45. Le fermier, son épouse et leur fille sont massacrés par un groupe armé. Ce sont d'anciens résistants devenus bandits. Leur butin s'élève à 600 francs.

C. Fontaine-Valmont. Une ferme isolée le long d'une route nationale est pillée par une bande d'anciens résistants devenus des bandits. Le jeune couple de fermiers et la sœur de l'épouse sont aussi massacrés. Le butin s'élève à 6.200 francs.

D. Les circonstances « temps » de ces faits.

Ces trois fermes pillées n'ont pas vécu l'événement dans les mêmes circonstances. Si tout se passe en 1944 et en 1945, une petite période qu'on associe à la fin de la seconde guerre mondiale, il faut tenir compte des rapides changements survenus dans la société. On peut citer pêle-mêle : l'occupation militaire, le rationnement, la monnaie, les faits de guerre, etc.

Chronologie des événements :

- 20/05/44 Bombardement aérien à Lobbès
- 10/08/44 Ferme pillée à Fontaine-l'Evêque
- 04/09/44 Libération de Fontaine-l'Evêque
- 09/10/44 Tout billet de 100 francs ou plus doit être rentré
- 16/12/44 Contre-offensive des Ardennes
- 23/01/45 L'ennemi est ramené en Allemagne
- 18/02/45 Massacre dans une ferme à Lobbès
- 24/03/45 Massacre dans une ferme à Fontaine-Valmont
- 03/04/45 Arrestation de la bande criminelle
- 04/05/45 Ouverture du Conseil de guerre
- 07/05/45 Jugement : 4 peines capitales prononcées
- 08/05/45 Victoire des Alliés – Fin de la Guerre 39/45

3. Les arrestations :

Au début, les enquêtes sont fort peu coordonnées. Et pour cause, les faits n'ont pas lieu en même temps, les crimes ne ressemblent pas à ce qui peut arriver dans cette région et même en pleine guerre, les gendarmes et les équipes d'enquêteurs ne croisent pas assez leurs recherches. Malgré tout, les deux sauvageries se ressemblent par leur cruauté. Mais les deux petites fermes ne présentent pas des proies si tentantes que les bandits aient pris le risque d'exécuter tous les habitants de ces logis. Après la découverte du meurtre de Fontaine-Valmont, la présomption d'une seule et même bande semble une possibilité. Autrement dit, les deux affaires n'en feraient qu'une. Encore faudra-t-il le prouver. Serait-il possible que parmi nos villages, quelques concitoyens que nous croisons en toute quiétude, soient devenus, si décadents qu'ils puissent poser des actes d'une telle bestialité ? Une part importante de la population rejette cette hypothèse et évoque l'œuvre d'étrangers ou d'inciviques. Ce ne sont pas des gens de chez nous !

L'enquête se poursuivant, voilà qu'on se souvient d'une histoire datant de l'occupation. La police avait eu vent de deux hommes qui se cachaient au cimetière de Lobbes. L'intervention des gendarmes avait identifié ces personnes qui se disaient réfractaires au STO »(1) L'un était très honorable et avait rejoint son foyer dès le début septembre. L'autre, se disait résistant mais l'enquête révélait qu'il avait tendance à abuser de cette qualification STO ou Service du travail obligatoire en Allemagne.

En creusant davantage son C.V., on trouva :

- que son identité était RICHEZ né à Anderlues et y résidait Impasse Collignon.
- qu'il était chauffeur pour les Allemands au début de la guerre
- qu'il s'était affilié à un mouvement de résistance mais qu'il en fut exclu.
- vers la fin de la guerre, il constitue un groupe de résistance qu'il fait reconnaître en bloc par un Mouvement de résistance de

Charleroi. Toutes les personnes de son groupe deviendront ses complices.

- il récolte des fonds pour les familles de réfractaires mais on se méfie de lui
- il a blessé une fille d'un coup de revolver mais a payé tous les frais d'hôpital
- depuis la libération, il ne travaille pas mais dépense beaucoup
- il a remis une arme à la gendarmerie qui le soupçonne d'en avoir gardé d'autres
- lors de la Marche des résistants sur Bruxelles, il a été arrêté au Viaduc de Charleroi –il transportait des armes automatiques et des grenades

Voici qu'un second indice atteint la P.J. de Charleroi qui enquête sur l'affaire de Fontaine-Valmont. Sur le terrain, le 31 mars 45 elle reçoit le témoignage qu'on avait, à Leers-et-Fosteau, vu deux hommes armés de mitraillettes vers 19H30. Ceux-ci furent encore aperçus à Fontaine-Valmont vers 20H00. Les témoins visuels reconnaissent un des individus sur les photos des enquêteurs : il s'agit de Richez.

Sans tarder l'alerte est donnée et Richez est soumis à un interrogatoire serré. Il ne résiste pas. Il avoue son rôle de chef de bande et dénonce tous ses complices.

Le lundi 3 avril à l'aube, la gendarmerie d'Anderlues arrête pour vol, complicité ou recel toute la bande qui terrorisait notre région depuis deux mois. Ils sont seize malfrats dont six formaient le noyau central : la famille Poëtte (père, mère et fils), Flameng, Rosier. Les complices ont pour noms : Baguet, Sinte, Leenaerts, Dufrane, Glinne, Piette, Vanderbeck, Magoche , Auverdin et Pourbaix.

Ils habitaient à Anderlues (14) à Leernes(1) et à Goutroux (1)

Compléments d'enquête :

La bande aux ordres de Richez se destinait à « écumer » toute la région. Dans la même période qu'ils opéraient les massacres de Lobbes et de Fontaine-Valmont, ils procédèrent à quatre attaques. Deux à Anderlues même : chez Mr Félix Bille et chez Mr Léon Pouillard. A Leval-Trahegnies, ils s'attaquèrent à Mr Augustin Beigne qui prit son arme, fit feu et les mit en fuite. A Sars-la-Buissière, le quatuor de tête choisit une cible plus facile. Il s'agit d'Augustine Dupont âgée de 74 ans. Cela s'est passé le 17 février 1945, soit la veille du massacre de Lobbes. Heureusement, les quatre bandits furent dérangés et durent se retirer sans rien emporter.

4. Le Conseil de guerre de Charleroi

Quelques précisions :

1. Les faits criminels se sont déroulés pendant les heures d'occultation. Cette circonstance vaudra aux inculpés d'être traduits devant un Conseil de guerre plutôt qu'un tribunal civil.
2. Tous les résistants avaient remis leurs armes dès la prescription du 24/11/44. Vu que dans les faits des armes (mitraillettes et révolvers) ont été utilisés, les perquisitions de la Police judiciaire purent être poursuivies pendant la nuit. Cela permit d'accélérer les enquêtes.
3. La justice d'un Conseil de guerre est rapide. En quelques jours, tout sera réglé. La sentence sera sans appel. Seul, un recours en grâce peut être introduit par un condamné à mort.
4. Les huit résistants qui ont opéré la réquisition de la ferme à Fontaine-l'Evêque ont fait valoir que l'ordre leur en avait été donné. En réalité, le secrétaire de l'Amicale des résistants de Charleroi a reconnu avoir donné l'ordre de récolter des fonds auprès des industries qui avaient fonctionné toute la guerre. Il n'était pas question de pillage ou de vol. Particulièrement, Monsieur René Adam n'a pas donné l'ordre de réquisitionner le froment de cette ferme. Il a affirmé cependant avoir réceptionné les biens réquisitionnés.

5. Cette équipe a mis à sac la ferme. Parmi les résistants engagés dans cette expédition, quatre sont de Monceau, un de Fontaine-l'Evêque, un de Goutroux et un de Morlanwelz mais tous refusent d'être jugés avec la bande de Richez.

5. Au tribunal de Charleroi

Le Conseil de guerre est constitué par :

Le Major Sondervorst assisté du Juge civil Saltiez

Le substitut est Maître Mayence

Maître Jeunhomme intervient pour quelques détails de l'enquête

Les avocats pour les ayant-droits :

Maître Dubuisson et Maître Lahaye

Les avocats pour les acteurs de l'expédition Canon :

Maître Liénard, Maître Hanquinet, Maître Dessant, Maître Vindevogols.

Cette affaire, qui compte vingt-quatre inculpés, débute le 04.05.45 et se termine par la sentence le 07.05.45.

Les sentences

Quatre : peines de mort : Richez, Poëtte père et fils, Filament

Deux : travaux forcés à perpétuité : Rosier, Bailly

Deux : travaux forcés pour 10 ans : Baguet, Sinte

Quatre : prison pour 7 ans : Leenaerts, Piette, Glinne, Vanderbeek

Un : prison pour 6 ans : Dufrane

Trois : prison pour 1et1/2 mois : Magoche, Auverdin, Pourbaix

Huit : (par défaut) : prison pour 5 ans : toute l'équipe engagée aux réquisitions de Fontaine-l'Evêque.

Note finale : Le substitut Mayence a recommandé que les exécutions ne tardent pas après l'énoncé des sentences.

Jean Meurant

Visiteurs du XXI^{ème} siècle au cimetière militaire d'Heuleu

Cette année 2020 qui nous rappelle la fin de la Seconde guerre mondiale, a déjà fortement réveillé les esprits par des films, des expositions, des publications, des défilés et des cérémonies d'hommages. Le confinement qui ne peut s'éterniser nous permettra certainement de profiter du solde des attractions historiques prévues dans notre région.

On leur souhaite un public important et intéressé.

Mais qu'est-ce qui motive le citoyen à évoquer de tristes événements qu'il a souvent peu ou pas vécu ?

La curiosité ? Le spectacle ? L'armement ?...



Cimetière militaire d'Heuleu (photo Michel Dubois)

En visite au cimetière militaire français de Lobbes, je me suis intéressé à quelques messages rédigés en 2014 ; soit un siècle après la Grande Guerre. Sur le plateau d'Heuleu, après la côte de la Grattière, le chemin qui part à droite conduit le visiteur à l'enclos où flottent les drapeaux français et belge. Une petite armoire aménagée dans un pilier de l'entrée offre un cahier aux visiteurs motivés.

J'ai relevé leurs messages émouvants sur deux ou trois pages. Ils disent l'importance de leur démarche, la fierté de leur patrie mais surtout le lien intergénérationnel qui les relie à la famille du héros dont l'humble croix empêche l'oubli.

18/04/2014 – Avec notre profond et respectueux hommage à tous ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté. Que les générations futures ne l'oublient jamais en ces temps où revivent des sentiments de séparation, de haine et d'arrivisme. Famille M. N., Tournai

22/06/2014 – Beaucoup d'émotion devant la sépulture de Monsieur E.D.G. Une pensée pour ma grand-mère Jeanne, son épouse et Simone sa fille, ma marraine qui auraient tant aimé se recueillir en ces lieux.

Les cinq petites filles : Claudine, Jeannine, Christiane, Raymonde, Véronique et nous-mêmes : Elisabeth et Francis lui offrons ces fleurs avec beaucoup de respect pour son courage et sa bravoure. E.et F.A. Marne (Hautes Pyrénées)

14/08/2014 – J'ai apporté à H. Gabriel un peu de son village (St Sulpice et Cameyrac -33) qu'il a quitté en août 1914 pour tomber ici à la bataille de Charleroi. Pour ne pas oublier. Signé : G.B.

22/08/2014 – Je reviens pour ce centenaire en hommage à mon arrière-grand-père Constant VINCENT qui a écrit un cahier sur sa guerre au 57° RI dont un paragraphe sur son baptême du feu à Lobbes ici même (WWW etc)

23/08/2014 – Nous sommes venus de France pour honorer la mémoire de notre grand-père mort à la bataille de Lobbes et enterré ici à Heuleu. Notre grand-père, H. Aunos, était Bordelais du 57[°]RI. Nous n'oublierons jamais le sacrifice de ces jeunes soldats.

(Suivent les noms de 5 personnes du département du Rhône)

Observation : Tout au bout du plateau, à l'orée du bois, il y avait un hêtre géant à l'écorce griffée partout de traces de balles. Il était vieux et témoignait de la violence du combat. La récente tempête l'a abattu. C'était le dernier vivant témoin de ce terrible 23 août 1914.

Jean Meurant